

Invitation

Forum

Fusions transfrontalières : premier retour d'expérience

Mardi 9 mars 2010
de 8 h 30 à 10 h 30

CMS Bureau Francis Lefebvre, 1-3 villa Emile Bergerat,
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France
T +33 1 47 38 55 00 - F +33 1 47 38 55 55
info@cms-bfl.com - www.cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 4600 collaborateurs, dont plus de 2400 avocats et 600 associés, CMS s'appuie sur 47 implantations dans le monde.

Cabinets membres de CMS : CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie); CMS Albiñana & Suárez de Lezo S.L.P. (Espagne); CMS Bureau Francis Lefebvre (France); CMS Cameron McKenna LLP (Grande Bretagne); CMS DeBacker (Belgique); CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas); CMS von Erlach Henrici Ltd (Suisse); CMS Hasche Sigle (Allemagne); CMS Reich-Rohrwig Hainz Rechtsanwälte GmbH (Autriche).

Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS : Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich, Aberdeen, Alger, Anvers, Arnhem, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, Pékin, Prague, São Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht, Varsovie et Zagreb.

Les cabinets membres de CMS, en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

à l'attention de Madame Christiane Vatel

1 - 3, villa Emile Bergerat

92522 Neuilly-sur-Seine Cedex



Fusions transfrontalières : premier retour d'expérience



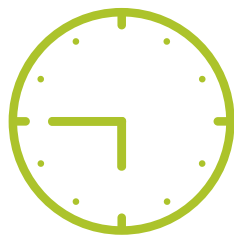
Longtemps attendue, et près de 20 ans après la directive de 1990 sur le régime fiscal des fusions, la directive du 26 octobre 2005 sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux (et sa récente transposition dans les droits internes dans les États de l'Union Européenne) est enfin devenue une réalité.

Auparavant, de telles restructurations transnationales étaient certes possibles... mais à quel prix. Il convenait de concilier les dispositions impératives des droits internes concernés. De ce fait, la possibilité de bénéficier d'un régime de neutralité fiscale au titre des fusions transfrontalières est longtemps restée dénuée de portée pratique compte tenu des obstacles juridiques rencontrés dans nombre de cas (faute notamment d'une harmonisation du droit des sociétés entre les pays des sociétés participant à l'opération).

La transposition récente en droit interne français de la directive communautaire de 2005 sur le régime juridique des fusions a permis de lever ces obstacles juridiques.

2009 est donc la première année au cours de laquelle ont pu être réalisées de telles opérations de fusions transfrontalières en application de ces nouvelles dispositions. *Un premier bilan peut être dressé à l'issue de cette "année de rodage".*

L'ambition de cette manifestation n'est pas tant d'examiner de façon exhaustive ce sujet transversal aux enjeux complexes mais davantage de faire remonter un premier retour d'expérience au vu des difficultés rencontrées... et surmontées.



Forum animé par :

Sophie Maurel, Gaétan Berger-Picq, Frédéric Gerner, Alain Herrmann, Christophe Lefaillet et Benoit Provost,

avocats au sein du cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre qui aborderont les principaux sujets suivants :

- Les questions à se poser en amont
- La préparation et les conditions techniques à maîtriser
- Les effets induits à anticiper
- Le séquençage des opérations et la gestion du "paramètre temps"

Accueil : 8 h 15

Début du forum : 8 h 30 précises

Lieu : CMS Bureau Francis Lefebvre
1-3, villa Emile Bergerat
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Métro : Sablons

Parking : Place du Marché

Le carton sera demandé à l'entrée

Invitation

Réponse souhaitée avant le 2 mars 2010

Fusions transfrontalières : premier retour d'expérience

Mardi 9 mars 2010 de 8 h 30 à 10 h 30

M. _____

Société _____

Fonction _____

Tél _____

Adresse _____

E-mail _____

Assistera N'assistera pas

Sera représenté par _____

Fonction _____

E-mail _____

Possibilité d'inscription sur notre site www.cms-bfl.com
(cf. Espace Clients, rubrique "Événements"),
par fax à l'attention de Christiane Vatel au 01 47 38 42 84
ou par mail : christiane.vatel@cms-bfl.com